Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** **LDS Topcoat M 12P, Komp. B**

· **Code du produit:** 40245B
· **UFI:** 28C0-G069-C00A-GXJ5
· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Emploi de la substance / de la préparation**
2-component, lightfast water-dispersed protective coating for inside and outside. Solvent-free sealing.

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
· **Producteur/fournisseur:**
LDS Construct
Rozierensesteenweg 87
B-3090 Overijse
Tel.: +32 488 33 37 98
info@ldsconstruct.com
· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Centre Antipoisons Belge
Tel.: +32 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS07

Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**
· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
· **Pictogrammes de danger**

GHS07

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hexamethylendiisocyanat-Oligomer
· **Mentions de danger**
H332 Nocif par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 1)

H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

· **2.3 Autres dangers**
· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
· **Description:** Composant de peinture B, polyisocyanate aliphatique

· **Composants dangereux:**

CAS: 28182-81-2	Hexamethylendiisocyanat-Oligomer Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8	diisocyanate d'hexaméthylène Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 1, H330; Resp. Sens. 1, H334; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	<0,25%

· **Indications complémentaires:**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
GISCODE: PU40 (Komp. A + B)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**
· **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
· **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**
· **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Sans objet, le produit n'est pas inflammable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 2)

Moyens d'extinction: CO2, mousse, poudre chimique sèche, les incendies importants, de l'eau pulvérisée.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas d'incendie, le monoxyde de carbone, oxyde d'azote, un isocyanate et des traces de cyanure d'hydrogène peuvent se produire.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Equipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air indépendante.
L'eau contaminée peut pas pénétrer dans les sols, les eaux souterraines et les eaux de surface.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Assurer adéquate / évent. Eloigner les personnes inutiles.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ramasser mécaniquement, recouvrir les résidus avec un matériau absorbant humide (sciure, liant chimique, sable). Après le transfert de 1 heure à perdre record du récipient, ne couvrent pas (dégagement de CO2). Gardez humide dans un coffre-fort ventilé dans Freuien plusieurs jours. autre traitement des déchets, voir Chap. 13

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
Assurer adéquate / évent. Eloigner les personnes inutiles.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker dans des conditions sèches.
Protéger contre le gel.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 3)

· **8.1 Paramètres de contrôle**
· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**
· **Equipement de protection individuel:**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
· **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Avec une bonne ventilation n'est pas nécessaire.
· **Protection des mains:**
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
· **Indications générales**
· **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	incolore
· **Odeur:**	presque inodore
· **Seuil olfactif:**	Non déterminé.
· **valeur du pH:**	Non déterminé.
· **Changement d'état**	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	300 °C
· **Point d'éclair**	195 °C
· **Inflammabilité (solide, gaz):**	Non applicable.
· **Température de décomposition:**	Non déterminé.
· **Température d'auto-inflammabilité:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Propriétés explosives:**	Le produit n'est pas explosif.
· **Limites d'explosion:**	
Inférieure:	Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 4)

Supérieure:	Non déterminé.
· **Pression de vapeur à 20 °C:**	5 hPa
· **Densité à 20 °C:** · **Densité relative** · **Densité de vapeur:** · **Taux d'évaporation:**	1,15 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**	Pas ou peu miscible
· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:**	Non déterminé.
· **Viscosité:** **Dynamique à 20 °C:** **Cinématique:**	 1.400 mPas Non déterminé.
· **Teneur en solvants:**	
Teneur en substances solides: · **9.2 Autres informations**	99,7 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.2 Stabilité chimique**
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions exothermiques avec des amines et des alcools avec de l'eau évolution progressive de CO2, dans des récipients fermés, une accumulation de pression et éclat.
· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
· **Toxicité aiguë**
Nocif par inhalation.
· **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**
Par la suite , les données toxicologiques disponibles pour nous de composants .
Toxicité aiguë , par voie orale :
Polyisocyanate aliphatique DL50 rat : > 2000 mg / kg
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate homopolymère DL50 rat : > 5000 mg / kg
Toxicité aiguë par inhalation :
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate homopolymère CL50 rat : 158 mg / l , 4 h
Méthode: Ligne directrice 403 de l'OCDE
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate CL50 rat : 0,124 mg / l , 4 h
La concentration de la vapeur saturée du 1,6- HDI , à 25 ° C: 0,095 mg / l
Irritation cutanée primaire :
Polyisocyanate aliphatique lapin Résultat : légèrement irritant
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate homopolymère lapin Résultat : légèrement irritant
Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate lapin Résultat : fortement irritant
Irritation des muqueuses primaire :
Polyisocyanate aliphatique lapin Résultat : légèrement irritant
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate homopolymère lapin Résultat : légèrement irritant
Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate lapin Résultat : fortement irritant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 5)

· **Effet primaire d'irritation:**
· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** légèrement irritant
· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** légèrement irritant
· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
· **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
sensibilisation:
un polyisocyanate aliphatique
Sensibilisation cutanée selon Magnusson / Kligman (test de maximisation) : Guinée porc
Résultat : positif
Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate homopolymère
Sensibilisation cutanée selon Magnusson / Kligman (test de maximisation) : Guinée porc
Résultat : Le produit agit sur la sensibilisation Guinée de porc .
Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE
Aucune sensibilisation pulmonaire chez l'animal .
À la fois après intradermique ainsi que l'induction par inhalation a été observée avec un polyisocyanate à base d'hexaméthylène -diisocyanate dans des cobayes sans lungensensibilisierendes potentiels.
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate
Sensibilisation cutanée selon Magnusson / Kligman (test de maximisation) : Guinée porc
Résultat : positif
Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE
Génotoxicité in vitro :
Polyisocyanate aliphatique Test de Ames Résultat : négatif
Méthode: Ligne directrice 471 de l'OCDE
Les études toxicologiques d'un produit comparable .
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate homopolymère Test de Ames Résultat : négatif
Méthode: Ligne directrice 471 de l'OCDE
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate
Salmonella / test de microsomes (test d'Ames) : Résultat: négatif
· **Toxicité par administration répétée**
Risque de surexposition d'irritation dépendante de la concentration sur les yeux, le nez, la gorge et les voies respiratoires. Apparition tardive des plaintes et le développement d'hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles. Avec les personnes hypersensibles, des réactions peuvent être déclenchées déjà à des concentrations très faibles d'isocyanate deçà de la TLV. Un contact prolongé avec le bronzage de la peau et des effets irritants sont possibles. Expériences sur les animaux et d'autres études indiquent que le contact de la peau avec des diisocyanates en sensibilisation à l'isocyanate et des réactions respiratoires peut jouer un rôle.
· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
· **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**
· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Autres indications:**
Toxicité pour le poisson :
un polyisocyanate aliphatique

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 6)

CL50 28,3 mg / l
Test Espèces : Brachydanio rerio (poisson zèbre) Durée de l'épreuve: 96 h
Méthode: Ligne directrice 203 de l'OCDE
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate
LC0 > 82,8 mg / l
Test Espèces : Brachydanio rerio (poisson zèbre) Durée de l'épreuve: 96 h
Méthode: Ligne directrice 203 de l'OCDE
Préparation de l'échantillon due à la réactivité de la substance avec de l'eau :
Ultra turrax : 60 sec 8000 rpm , 24 agitateur magnétique ; filtration .
Toxicité aiguë pour les daphnies :
un polyisocyanate aliphatique
CE50> 100 mg / l
Espèces d'essai: Daphnia magna (puce d'eau) Durée du test: 48 h
Méthode: Ligne directrice 202 de l'OCDE
Préparation de l'échantillon due à la réactivité de la substance avec de l'eau :
Ultra turrax : 60 sec 8000 rpm , 24 agitateur magnétique ; filtration .
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate
0> 89,1 mg / l
Espèces d'essai: Daphnia magna (puce d'eau) Durée du test: 48 h
Préparation de l'échantillon due à la réactivité de la substance avec de l'eau :
Ultra turrax : 60 sec 8000 rpm , 24 agitateur magnétique ; filtration .
Toxicité aiguë pour les bactéries:
un polyisocyanate aliphatique
CE50> 10 000 mg / l
Méthode: Ligne directrice 209 de l'OCDE
Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate
CE50 842 mg / l
Testé sur : activé durée de l'essai des boues : 3 h
Méthode: Ligne directrice de l'OCDE pour les essais de produits chimiques , No.209
Toxicité aiguë pour les algues:
un polyisocyanate aliphatique
IC50 > 100 mg / l
Testé sur : Scenedesmus subspicatus Durée de l'essai : 72 h
Méthode: Ligne directrice 201 de l'OCDE

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications:**
La résine réagit avec l'eau à l'interface pour former du dioxyde de carbone à une haute fusion fixe et le produit de réaction insoluble (polyurée). Cette réaction est accélérée par des agents tensioactifs (par exemple, détergents) ou des solvants solubles dans l'eau. Polyurée est inerte expérience précédente et non dégradable.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**	
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU** · **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** · **ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport** · **ADR, ADN, IMDG, IATA** · **Classe**	néant
· **14.4 Groupe d'emballage** · **ADR, IMDG, IATA**	néant
· **14.5 Dangers pour l'environnement:**	Non applicable.
· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Non applicable.
· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**	Non applicable.
· **Indications complémentaires de transport:**	Non classé comme dangereux.
· **"Règlement type" de l'ONU:**	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Prescriptions nationales:**

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Le produit est soumis à RL 2004/42 / EG.
La valeur limite de l'UE pour la teneur en COV de ce produit est prêt à l'emploi: Cat. A / j 140 g / l (2007); 140 g / l (2010).
Lorsqu'il est prêt à l'emploi, le produit contient: max. 1 g / l COV
· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.07.2020 Révision: 21.07.2020

Nom du produit: LDS Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 8)

· **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· **Acronymes et abréviations:**
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 3
Acute Tox. 1: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 1
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3